

## Les inégalités de développement humain au XXI<sup>e</sup> siècle

*Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2019*



### Burundi

#### Introduction

L'approche du développement humain repose sur le principe selon lequel l'élargissement du champ des libertés individuelles et collectives est à la fois l'objectif et le principal moyen de réalisation du développement durable. Si les inégalités de développement humain persistent et se creusent, les aspirations du Programme de développement durable à l'horizon 2030 resteront des vœux pieux. Aucune trajectoire n'est toutefois préétablie. Des écarts se resserrent dans certaines dimensions fondamentales du développement humain, tandis que d'autres font leur apparition. Les mesures que choisissent de prendre les pouvoirs publics déterminent ce qu'il adviendra des inégalités, tout comme elles déterminent l'évolution et l'impact des changements climatiques, ou encore la direction du progrès technologique, deux facteurs qui influenceront sur les inégalités au cours des quelques prochaines décennies. L'avenir des inégalités de développement humain au XXI<sup>e</sup> siècle est donc entre nos mains. Mais nous ne saurions nous montrer complaisants. La crise du climat nous montre que l'inaction a un prix qui ne cesse de grimper avec le temps, car elle favorise davantage les inégalités, ce qui en retour rend toute action plus difficile. Nous nous approchons d'un précipice dont nous aurons du mal à sortir. Nous devons impérativement changer de trajectoire sans attendre tant que nous le pouvons encore.

Les inégalités de développement humain causent du tort aux sociétés, affaiblissent la cohésion sociale et ébranlent la confiance : celle des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions et les uns envers les autres. Elles causent également du tort aux économies, en empêchant les individus de réaliser leur plein potentiel au travail et dans la vie, gaspillant ainsi leurs capacités. À cause des inégalités, il est plus difficile que les décisions politiques traduisent les aspirations de l'ensemble de la société et protègent notre planète ; l'influence exercée par les quelques puissants sert avant tout leurs propres intérêts. Les inégalités de développement humain constituent un frein déterminant à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les inégalités de développement humain ne se résument pas aux différences de revenus et de richesses. Le Rapport sur le développement humain (RDH) 2019 s'intéresse aux inégalités de développement humain au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent. L'approche proposée définit des politiques visant à corriger ces inégalités en tenant compte du lien entre la formation de capacités et le contexte global dans lequel fonctionnent les marchés et les administrations publiques.

Les politiques publiques ont de l'importance pour les inégalités et inversement. Il est indispensable d'aborder les inégalités à travers le prisme du développement humain et de s'interroger sur les raisons de leur importance, sur leurs manifestations et sur les mesures à prendre. Les déséquilibres de pouvoir économique se traduisent *in fine* par une dominance politique qui, à son tour, peut creuser les inégalités et entraîner des catastrophes environnementales. L'action en début de cette chaîne est bien plus aisée que l'intervention après coup. Le Rapport sur le développement humain 2019 apporte une contribution au débat en présentant les faits sur les inégalités de développement humain et en proposant des idées d'action pour les résorber au XXI<sup>e</sup> siècle.

Cette note d'information est structurée en sept parties. La première concerne les pays couverts par le Rapport sur le développement humain 2019 et la méthodologie adoptée. Les cinq parties suivantes expliquent les principaux indices composites de développement humain : l'indice de développement humain (IDH), l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice de développement de genre (IDG), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). Enfin,

la dernière partie présente les cinq tableaux de bord : qualité du développement humain, écart entre les genres tout au long de la vie, autonomisation des femmes, durabilité environnementale et durabilité socioéconomique.

Il importe de noter qu'il peut y avoir des divergences entre les données nationales et internationales, car les organismes internationaux harmonisent les données nationales par souci de comparabilité entre les pays et peuvent, dans certains cas, ne pas avoir accès aux données les plus récentes.

## **1- Pays couverts et méthodologie appliquée dans le Rapport sur le développement humain 2019**

Le Rapport sur le développement humain 2019 présente l'IDH de 2018 (valeurs et rangs) de 189 pays et territoires reconnus par l'ONU, ainsi que l'IDHI de 150 pays, l'IDG de 166 pays, l'IIG de 162 pays, et l'IPM de 101 pays.

Toute comparaison des valeurs et des rangs avec ceux de rapports antérieurs peut induire en erreur en raison des révisions et actualisations des données de base, ainsi que des ajustements apportés aux valeurs théoriques. Pour apprécier la progression de l'IDH, il est conseillé aux lecteurs de se reporter au tableau 2 (Évolution de l'indice de développement humain) du Rapport sur le développement humain 2019. Ce tableau, qui repose sur des indicateurs, une méthodologie et des données temporelles cohérents, indique les variations réelles des valeurs et des rangs dans le temps et illustre ainsi les progrès réels réalisés par les pays. La prudence est recommandée dans l'interprétation des petites variations de valeurs, car elles pourraient ne pas être statistiquement significatives en raison de différences d'échantillonnage. En règle générale, dans les indices composites, les différences à partir de la troisième décimale ne sont pas considérées comme étant significatives.

Sauf indication contraire dans la source, les tableaux utilisent les données dont disposait le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) au 15 juillet 2019. Tous les indices et indicateurs, ainsi que les notes techniques sur le calcul des indices composites et les sources d'information complémentaires, peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/data>.

Pour en savoir plus sur la méthode de calcul de chaque indice, se reporter aux [Notes techniques 1 à 6](#) et aux notes d'information disponibles sur le site du Rapport sur le développement humain (<http://hdr.undp.org/en/data>).

Cette note informative conserve les formats numériques du texte anglais original, c'est-à-dire que le point décimal (,) est remplacé par le point (.) et le séparateur des milliers (.) est remplacé par la virgule (,).

## **2- Indice de développement humain (IDH)**

L'IDH est un indicateur synthétique servant à mesurer les progrès réalisés au fil du temps dans trois dimensions fondamentales du développement humain : vie longue et en bonne santé, accès aux connaissances et niveau de vie décent. Les progrès dans la première dimension sont mesurés par l'espérance de vie. Le niveau des connaissances est, pour sa part, évalué à partir du nombre moyen d'années d'instruction de la population adulte, c'est-à-dire le nombre moyen d'années d'enseignement reçu pendant toute une vie par les personnes de 25 ans et plus ; l'accès à l'enseignement et aux connaissances est mesuré par la durée attendue de scolarisation des enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire le nombre total d'années de scolarisation qu'un enfant en âge scolaire peut attendre si les tendances dominantes des taux de scolarisation par tranche d'âge restent inchangées pendant toute sa vie. Le niveau de vie est quant à lui évalué à partir du revenu national brut (RNB) par habitant, exprimé en dollars internationaux constants de 2011 convertis sur la base des taux de conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA). Voir la [Note technique n° 1](#) pour en savoir plus.

Pour assurer la plus grande comparabilité possible entre les pays, l'IDH est principalement fondé sur les données internationales de la Division de la population des Nations Unies (espérance de vie), de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (durée moyenne de scolarisation et durée attendue de scolarisation) et de la Banque mondiale (RNB par habitant). Comme

indiqué en introduction, les valeurs et les rangs de l'IDH indiqués dans le Rapport sur le développement humain 2019 ne sont pas comparables avec ceux des rapports précédents en raison des révisions apportées aux indicateurs constitutifs de l'indice. Afin de permettre l'analyse de l'évolution de l'IDH, le Rapport 2019 présente les IDH de 1990 à 2018 recalculés à partir de séries de données cohérentes.

## 2.1- Valeur et rang de l'IDH du Burundi

L'IDH du Burundi pour 2018 s'établit à 0.423, ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible » et au 185<sup>e</sup> rang parmi 189 pays et territoires.

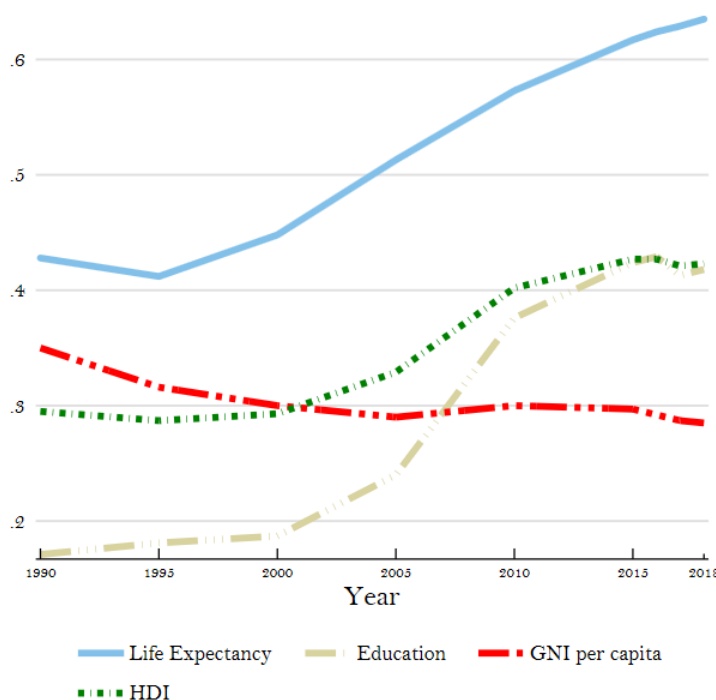
Entre 1990 et 2018, l'IDH du Burundi a progressé de 0.295 à 0.423, soit une hausse de 43.4 %. Le tableau A illustre les progrès du pays pour chacun des indicateurs de l'IDH. Entre 1990 et 2018, l'espérance de vie à la naissance au Burundi a augmenté de 13.4 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 1.7 années, et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 6.9 années. Le RNB du Burundi par habitant a diminué d'environ 35.0 % entre 1990 et 2018.

**Tableau A : Évolution de l'IDH du Burundi d'après des données temporelles cohérentes**

	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	RNB par habitant (dollars de 2011 en PPA)	Valeur de l'IDH
1990	47.8	4.4	1.4	1,014	0.295
1995	46.8	4.6	1.6	812	0.287
2000	49.1	4.5	1.8	729	0.293
2005	53.4	5.9	2.3	682	0.329
2010	57.2	10.5	2.6	730	0.402
2015	60.1	11.8	2.9	715	0.427
2016	60.5	11.9	3.0	689	0.427
2017	60.9	11.3	3.0	670	0.421
2018	61.2	11.3	3.1	660	0.423

La figure 1 ci-après indique la contribution de chaque composante à l'IDH du Burundi depuis 1990.

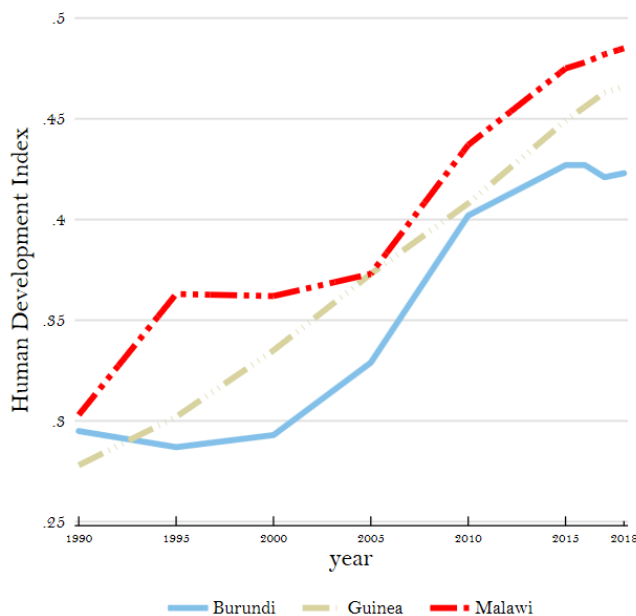
**Figure 1 : Évolution des composantes de l'IDH du Burundi entre 1990 et 2018**



## 2.2- Évaluation des progrès par rapport à d'autres pays

Il est utile de comparer les progrès réalisés en matière de développement humain, tels qu'ils sont mesurés par l'IDH, entre deux pays ou plus. Par exemple, pendant la période de 1990 à 2018, le Burundi, le Malawi et la Guinée ont enregistré des degrés différents de progression de leurs IDH respectifs (voir la figure 2).

Figure 2 : Évolution des IDH du Burundi, du Malawi et de la Guinée, 1990-2018



L'IDH du Burundi en 2018, à savoir 0.423, est inférieur à la moyenne des pays du groupe à développement humain faible (0.507) et est inférieur à celle des pays d'Afrique subsaharienne, qui s'établit à 0.541. Les pays d'Afrique subsaharienne dont le rang de l'IDH et dans une certaine mesure la taille de la population sont proches de ceux du Burundi en 2018 sont le Sénégal et la Sierra Leone, qui pointent aux 166<sup>e</sup> et 181<sup>e</sup> rangs respectivement (voir le tableau B).

Tableau B : L'IDH du Burundi et ses indicateurs constitutifs pour 2018, par rapport à quelques pays et groupes de pays

	Valeur de l'IDH	Rang de l'IDH	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	RNB par habitant (dollars de 2011 en PPA)
<b>Burundi</b>	0.423	185	61.2	11.3	3.1	660
<b>Sénégal</b>	0.514	166	67.7	9.0	3.1	3,256
<b>Sierra Leone</b>	0.438	181	54.3	10.2	3.6	1,381
<b>Afrique subsaharienne</b>	0.541	—	61.2	10.0	5.7	3,443
<b>IDH faible</b>	0.507	—	61.3	9.3	4.8	2,581

### 3- IDH ajusté aux inégalités (IDHI)

L'IDH est un indicateur moyen du niveau de développement humain de base atteint par un pays. Comme toutes les moyennes, l'IDH masque des inégalités dans la répartition des gains du développement humain entre l'ensemble des membres de la population d'une nation. Le RDH 2010 a introduit l'IDHI, qui tient compte des inégalités dans les trois dimensions de l'IDH, en réduisant la valeur moyenne de chaque

dimension en fonction du niveau des inégalités. L'IDHI est essentiellement l'IDH diminué compte tenu des inégalités. La « perte » de développement humain due aux inégalités est obtenue en calculant la différence entre l'IDH et l'IDHI et peut être exprimée sous forme de pourcentage. Plus les inégalités s'accroissent dans un pays, plus la perte de développement humain augmente. Nous présentons également le coefficient d'inégalité humaine, indicateur direct des inégalités, égal à la moyenne non pondérée des inégalités dans trois dimensions. L'IDHI est calculé pour 150 pays. Voir la [Note technique n° 2](#) pour en savoir plus.

Pour 2018, le Burundi enregistre un IDH de 0.423. Cependant, lorsque cette valeur est revue à la baisse pour tenir compte des inégalités, l'IDH descend à 0.296, soit une perte de 30.1 % due aux inégalités dans la répartition des indices des dimensions de l'IDH. Le Sénégal et la Sierra Leone affichent des pertes dues aux inégalités de 32.5 % et 35.7 % respectivement. La perte moyenne due aux inégalités est de 31.1 % pour les pays à IDH faible, et de 30.5 % pour l'Afrique subsaharienne. Le coefficient d'inégalité humaine pour le Burundi est égal à 29.6 % (voir le tableau C).

**Tableau C : IDHI du Burundi pour 2018, par rapport à quelques pays et groupes de pays**

	Valeur de l'IDHI	Perte globale (%)	Coefficient d'inégalité humaine (%)	Inégalité d'espérance de vie à la naissance (%)	Inégalité d'éducation (%)	Inégalité de revenus (%)
<b>Burundi</b>	0.296	30.1	29.6	28.5	39.5	20.9
<b>Sénégal</b>	0.347	32.5	31.6	21.2	46.0	27.7
<b>Sierra Leone</b>	0.282	35.7	34.6	39.0	46.9	17.7
<b>Afrique subsaharienne</b>	0.376	30.5	30.4	29.7	34.0	27.6
<b>IDH faible</b>	0.349	31.1	30.9	30.4	37.4	25.0

#### 4- Indice de développement de genre (IDG)

Le RDH 2014 a introduit l'IDG, un nouvel élément de mesure fondé sur l'Indice de développement humain ventilé par sexe, qui correspond à l'écart entre l'IDH des femmes et celui des hommes. L'IDG mesure les inégalités entre les sexes dans trois dimensions fondamentales du développement humain : la santé (mesurée par l'espérance de vie des hommes et des femmes à la naissance), l'éducation (mesurée par la durée attendue de scolarisation des garçons et des filles et le nombre moyen d'années d'études pour les adultes de 25 ans et plus) ; le contrôle des ressources économiques (mesuré par le RNB estimé des hommes et des femmes, par habitant). Voir la [Note technique n° 3](#) pour en savoir plus. Les pays sont groupés en fonction de l'écart absolu par rapport à la parité des sexes dans l'IDH, c'est-à-dire en tenant compte des inégalités autant en faveur des hommes que des femmes.

L'IDG est calculé pour 166 pays. L'IDH 2018 du Burundi est de 0.422 pour les femmes et de 0.420 pour les hommes, ce qui donne un IDG de 1.003 et place le pays dans le groupe 1. À titre de comparaison, le Sénégal et la Sierra Leone enregistrent un IDG de 0.873 et 0.882 respectivement (voir le tableau D).

**Tableau D : IDG du Burundi pour 2018, par rapport à quelques pays et groupes de pays**

	Rapport F-H	Valeurs de l'IDH		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		RNB par habitant	
	Valeur de l'IDG	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Burundi</b>	1.003	0.422	0.420	63.0	59.4	10.9	11.7	2.7	3.6	763	555
<b>Sénégal</b>	0.873	0.476	0.545	69.6	65.5	9.4	8.6	1.8	4.4	2,173	4,396
<b>Sierra Leone</b>	0.882	0.411	0.465	55.1	53.5	9.7	10.6	2.8	4.4	1,238	1,525
<b>Afrique subsaharienne</b>	0.891	0.507	0.569	62.9	59.4	9.3	10.4	4.8	6.6	2,752	4,133
<b>IDH faible</b>	0.858	0.465	0.542	63.0	59.7	8.5	9.9	3.8	5.8	1,928	3,232

## 5- Indice d'inégalité de genre (IIG)

Le RDH 2010 a introduit l'IIG, qui fait ressortir les inégalités fondées sur le sexe dans trois dimensions : la santé procréative, l'autonomisation et l'activité économique. La santé procréative est mesurée par la mortalité maternelle et les taux de natalité parmi les adolescentes ; l'autonomisation, par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et le niveau d'études secondaires et supérieures atteint pour chaque sexe ; l'activité économique, par le taux d'activité des hommes et des femmes. L'IIG peut être interprété comme correspondant à la perte de développement humain due aux inégalités entre les résultats obtenus pour les hommes et les femmes dans ses trois dimensions. Voir la [Note technique n° 4](#) pour en savoir plus sur l'IIG.

Le Burundi affiche un IIG de 0.520, qui le place au 124<sup>e</sup> rang sur 162 pays dans cet indice 2018. Au Burundi, 38.8 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes et 7.5 % des femmes adultes ont suivi au moins des études secondaires, contre 11.0 % des hommes. Sur 100,000 naissances vivantes, 712 femmes décèdent de causes liées à la grossesse ; le taux de natalité parmi les adolescentes est de 55.6 naissances pour 1,000 femmes de 15 à 19 ans. Le taux d'activité féminine est de 80.4 %, contre un taux d'activité masculine de 77.6 % (voir le tableau E).

À titre de comparaison, le Sénégal et la Sierra Leone occupent respectivement les 125<sup>e</sup> et 153<sup>e</sup> rangs dans cet indice.

**Tableau E : IIG du Burundi pour 2018, par rapport à quelques pays et groupes de pays**

	Valeur de l'IIG	Rang de l'IIG	Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Sièges parlementaires occupés par des femmes (% de femmes)	Population ayant au moins commencé des études secondaires (% des 25 ans et plus)		Taux d'activité (% des 15 ans et plus)	
						Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Burundi</b>	0.520	124	712	55.6	38.8	7.5	11.0	80.4	77.6
<b>Sénégal</b>	0.523	125	315	72.7	41.8	11.1	21.4	35.2	58.6
<b>Sierra Leone</b>	0.644	153	1360	112.8	12.3	19.9	32.9	57.7	58.5
<b>Afrique subsaharienne</b>	0.573	—	550	104.7	23.5	28.8	39.8	63.5	72.9
<b>IDH faible</b>	0.590	—	557	101.1	21.3	17.8	30.3	58.2	73.1

Le taux de mortalité maternelle est exprimé en nombre de décès sur 100,000 naissances vivantes et le taux de natalité parmi les adolescentes en nombre de naissances pour 1,000 femmes entre 15 et 19 ans.

## 6- Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

Le RDH 2010 a introduit l'IPM, qui fait ressortir les privations multiples dont souffrent les personnes dans trois dimensions : l'éducation, la santé et le niveau de vie. Deux indicateurs sont utilisés pour évaluer la santé, deux également pour l'éducation, et six pour le niveau de vie. Tous les indicateurs nécessaires pour établir l'IPM d'un pays proviennent de la même enquête auprès des ménages. Ils sont pondérés pour obtenir un score de privation, et les scores de privation sont calculés pour chaque personne couverte par l'enquête. Un score de privation de 33,3 % (un tiers des indicateurs pondérés) est utilisé pour distinguer les pauvres des non-pauvres. Si le score de privation est égal ou supérieur à 33,3 %, le ménage (et chacune des personnes qui le composent) est classé comme vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle. Les personnes dont le score de privation est égal ou supérieur à 20 %, mais inférieur à 33,3 %, sont considérées comme étant vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. Enfin, les personnes dont le score de privation est égal ou supérieur à 50 % vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême. L'IPM est calculé pour 101 pays en développement dans le RDH 2019. On trouvera les définitions des privations dans le cadre de chaque indicateur et la méthodologie de l'IPM dans la [Note technique n° 5](#).

Les plus récentes données d'enquêtes publiées disponibles pour estimer l'IPM du Burundi sont celles de 2016/2017. Ainsi, 74.3 % de la population (8,067 personnes) vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle et 16.3 % (1,769 personnes) de plus sont vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. L'intensité des privations, c'est-à-dire la moyenne des scores de privation des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle, est de 54.3 %. L'IPM, qui représente la part de la population en situation de

pauvreté multidimensionnelle, corrigé de l'intensité des privations, est de 0.403. Le Sénégal et la Sierra Leone enregistrent respectivement des IPM de 0.288 et 0.297.

Le tableau F compare la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté de revenu, mesurée par le pourcentage de la population disposant de moins de 1,90 USD en PPA par jour pour vivre. Il montre que la pauvreté de revenu n'est que partiellement révélatrice. Le taux de pauvreté multidimensionnelle dépasse le taux de pauvreté de revenu de 2.5 points de pourcentage, ce qui indique que les individus qui vivent sous le seuil de pauvreté peuvent avoir accès à d'autres ressources que le revenu. Le tableau F montre en outre le pourcentage de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême. Les contributions des privations à la pauvreté globale, dans chaque dimension, complètent la représentation des personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle au Burundi. Les chiffres du Sénégal et de la Sierra Leone sont également fournis dans ce tableau à des fins de comparaison.

**Tableau F : Plus récent IPM du Burundi, par rapport à quelques autres pays**

	Année de l'enquête	Valeur de l'IPM	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Part de la population (%)			Contribution des privations à la pauvreté globale (%)		
					Vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle	En situation de pauvreté extrême	En dessous du seuil de pauvreté de revenu	Santé	Éducation	Niveau de vie
<b>Burundi</b>	2016/2017	0.403	74.3	54.3	16.3	45.3	71.8	23.3	27.5	49.2
<b>Sénégal</b>	2017	0.288	53.2	54.2	16.4	32.8	38.0	22.1	44.9	33.0
<b>Sierra Leone</b>	2017	0.297	57.9	51.2	19.6	30.4	52.2	18.6	28.9	52.4

## 7- Tableaux de bord 1 à 5

Les pays sont répartis notamment en fonction de leurs résultats pour chaque indicateur, en trois groupes de taille à peu près égale (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. L'idée n'est pas de suggérer des seuils ou des valeurs cibles pour ces indicateurs, mais de permettre une comparaison sommaire des résultats d'un pays avec ceux des autres. Un pays situé dans le groupe supérieur obtient de meilleurs résultats que ceux d'au moins deux tiers de l'ensemble des pays (il appartient au tiers supérieur) ; un pays situé au milieu obtient des résultats meilleurs que ceux d'au moins un tiers de l'ensemble des pays, mais moins bons que ceux d'au moins un tiers (il appartient au tiers intermédiaire) ; et un pays situé dans le tiers inférieur obtient des résultats moins bons que ceux d'au moins deux tiers de l'ensemble des pays (il appartient au tiers inférieur). Le codage à trois couleurs donne une représentation visuelle du groupement partiel des pays par indicateur. Voir la [Note technique n° 6](#) pour en savoir plus sur le groupement partiel dans ce tableau.

### 7.1- Tableau de bord 1 : qualité du développement humain

Ce tableau de bord comporte 14 indicateurs en rapport avec la qualité de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. Les indicateurs qui concernent la qualité de la santé sont la perte d'espérance de vie, le nombre de médecins et le nombre de lits d'hôpital. Ceux concernant la qualité de l'éducation sont le nombre d'élèves par enseignant dans les écoles primaires, les enseignants du primaire ayant reçu une formation pédagogique, la proportion d'écoles ayant accès à l'internet, et les scores en mathématiques, compréhension de l'écrit et sciences au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Les indicateurs relatifs à la qualité du niveau de vie sont la proportion de personnes actives occupant un emploi précaire, la proportion de la population rurale ayant accès à l'électricité, la proportion de la population utilisant des sources d'eau potable améliorées, la proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées.

Un pays situé dans le tiers supérieur pour tous les indicateurs peut être considéré comme ayant la plus haute qualité de développement humain. Le tableau de bord indique que tous les pays du groupe à développement humain très élevé n'ont pas la plus haute qualité de développement humain, et que de

nombreux pays du groupe à développement humain faible se situent dans le tiers inférieur pour tous les indicateurs de qualité.

Le tableau G présente le nombre d'indicateurs pour lesquels le Burundi enregistre des résultats 1) meilleurs que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers supérieur) ; 2) meilleurs que ceux d'au moins un tiers des pays, mais moins bons que ceux d'au moins un tiers de pays (il se situe dans le tiers intermédiaire) ; et 3) moins bons que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers inférieur). Les chiffres du Sénégal et de la Sierra Leone sont également présentés à des fins de comparaison.

**Tableau G : Synthèse des résultats du Burundi sur les indicateurs de qualité du développement humain, par rapport à quelques autres pays**

	Qualité de la santé (3 indicateurs)			Qualité de l'éducation (7 indicateurs)			Qualité du niveau de vie (4 indicateurs)			Qualité globale (14 indicateurs)			Indicateurs manquants
	Tiers supérieur	Tiers intermé- diaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermé- diaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermé- diaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermé- diaire	Tiers inférieur	
	<b>Nombre d'indicateurs</b>												
<b>Burundi</b>	1	0	2	1	0	2	0	0	4	2	0	8	4
<b>Sénégal</b>	0	1	2	0	1	3	0	0	4	0	2	9	3
<b>Sierra Leone</b>	0	1	1	0	0	4	0	0	4	0	1	9	4

## 7.2- Tableau de bord 2 : écart entre les genres tout au long de la vie

Ce tableau de bord comporte 12 indicateurs clés qui font ressortir les écarts entre les genres en ce qui concerne les choix et les chances tout au long de la vie, c'est-à-dire pendant l'enfance et l'adolescence, à l'âge adulte et pendant la vieillesse. Ils portent sur l'éducation, le marché du travail et le travail, la représentation politique, l'emploi du temps et la protection sociale. Trois d'entre eux sont présentés pour les femmes uniquement, tandis que les autres prennent la forme de rapports hommes-femmes. Les pays sont répartis, partiellement en fonction de leurs résultats pour chaque indicateur, en trois groupes de taille à peu près égale (terciles), l'indicateur « rapport de masculinité à la naissance » étant une exception, où les pays sont répartis en deux groupes de pays : le groupe neutre (pays enregistrant une valeur de 1,04 à 1,07) et le groupe présentant des préjugés sexistes (pays enregistrant toutes les autres valeurs). Les écarts du rapport de masculinité naturel à la naissance ont une incidence sur les niveaux de renouvellement de la population, laissent entrevoir d'éventuels problèmes socioéconomiques futurs et peuvent indiquer des préjugés sexistes.

Le tableau H présente le nombre d'indicateurs pour lesquels le Burundi enregistre des résultats 1) meilleurs que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers supérieur) ; 2) meilleurs que ceux d'au moins un tiers, mais moins bons que ceux d'au moins un tiers des pays (il se situe dans le tiers intermédiaire) ; et 3) moins bons que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers inférieur). Les chiffres du Sénégal et de la Sierra Leone sont également présentés à des fins de comparaison.

**Tableau H : Synthèse des résultats du Burundi dans le tableau de bord des écarts entre les genres tout au long de de la vie, par rapport à quelques autres pays**

	Enfance et jeunesse (5 indicateurs)			Âge adulte (6 indicateurs)			Vieillesse (1 indicateur)			Résultat global (12 indicateurs)			Indicateurs manquants
	Tiers supérieur	Tiers intermé- diaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermé- diaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermé- diaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermé- diaire	Tiers inférieur	
	<b>Nombre d'indicateurs</b>												
<b>Burundi</b>	2	1	2	1	0	3	0	0	0	3	1	5	3
<b>Sénégal</b>	1	1	3	1	2	1	0	0	0	2	3	4	3
<b>Sierra Leone</b>	1	1	3	1	0	3	0	0	0	2	1	6	3



### 7.3- Tableau de bord 3 : autonomisation des femmes

Ce tableau de bord comporte 13 indicateurs permettant de comparer l'autonomisation sur trois dimensions : la santé procréative et la planification familiale, la violence à l'égard des filles et des femmes, l'autonomisation socioéconomique. Le codage à trois couleurs donne une représentation visuelle du groupement partiel des pays par indicateur. La plupart des pays ont au moins un indicateur dans chaque tercile, ce qui suppose que l'autonomisation des femmes est inégale d'un indicateur et d'un pays à l'autre.

Le tableau I présente le nombre d'indicateurs pour lesquels le Burundi enregistre des résultats 1) meilleurs que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers supérieur) ; 2) meilleurs que ceux d'au moins un tiers, mais moins bons que ceux d'au moins un tiers des pays (il se situe dans le tiers intermédiaire) ; et 3) moins bons que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers inférieur). Les chiffres du Sénégal et de la Sierra Leone sont également présentés à des fins de comparaison.

**Tableau I : Synthèse des résultats du Burundi pour les indicateurs d'autonomisation des femmes, par rapport à quelques autres pays**

	Santé procréative et planification familiale (4 indicateurs)			Violence à l'égard des filles et des femmes (4 indicateurs)			Autonomisation socioéconomique des femmes (5 indicateurs)			Résultat global (13 indicateurs)			Indicateurs manquants
	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	
	<b>Nombre d'indicateurs</b>												
<b>Burundi</b>	1	0	3	0	1	1	0	1	3	1	2	7	3
<b>Sénégal</b>	0	2	2	0	2	1	0	1	1	0	5	4	4
<b>Sierra Leone</b>	0	1	3	0	0	3	0	0	2	0	1	8	4

### 7.4- Tableau de bord 4 : durabilité environnementale

Ce tableau de bord comporte 11 indicateurs qui portent sur la durabilité et les menaces environnementales. Les indicateurs ayant trait à la durabilité environnementale présentent les niveaux ou l'évolution de la consommation d'énergie, les émissions de dioxyde de carbone, l'évolution de la superficie forestière, les prélèvements d'eau douce et l'épuisement des ressources naturelles. Les indicateurs relatifs aux menaces environnementales sont les taux de mortalité attribués à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant, ainsi qu'à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène inadéquats ; le pourcentage de terres dégradées ; la valeur de l'indice sur la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, qui mesure l'évolution du risque d'extinction global pour toutes les espèces. Le pourcentage de la surface terrestre boisée totale n'est pas coloré, car il est censé mettre en contexte l'indicateur sur l'évolution de la superficie forestière.

Le tableau J présente le nombre d'indicateurs pour lesquels le Burundi enregistre des résultats 1) meilleurs que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers supérieur) ; 2) meilleurs que ceux d'au moins un tiers, mais moins bons que ceux d'au moins un tiers des pays (il se situe dans le tiers intermédiaire) ; et 3) moins bons que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers inférieur). Les chiffres du Sénégal et de la Sierra Leone sont également présentés à des fins de comparaison.

**Tableau J : Synthèse des résultats du Burundi dans le tableau de bord de la durabilité environnementale, par rapport à quelques autres pays**

	Durabilité environnementale (7 indicateurs)			Menaces environnementales (4 indicateurs)			Résultat global (11 indicateurs)			Indicateurs manquants
	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	
	<b>Nombre d'indicateurs</b>									
<b>Burundi</b>	1	1	1	0	1	3	1	2	4	4
<b>Sénégal</b>	3	2	1	2	0	2	5	2	3	1
<b>Sierra Leone</b>	1	1	1	0	2	2	1	3	3	4

### 7.5- Tableau de bord 5 : durabilité socioéconomique

Ce tableau de bord comporte 11 indicateurs ayant trait à la durabilité économique et sociale. Les indicateurs de la durabilité économique sont corrigés de l'épargne nette, du service total de la dette, de la formation brute de capital, de la main-d'œuvre qualifiée, de la diversité des exportations et des dépenses de recherche et développement. Les indicateurs relatifs à la durabilité sociale sont le rapport entre la somme des dépenses d'éducation et de santé et la somme des dépenses militaires, les variations de l'inégalité de répartition de l'IDH, et les variations des inégalités femmes-hommes et des inégalités de revenus. Les dépenses militaires ne sont pas colorées, car elles sont indiquées pour mettre en contexte l'indicateur sur les dépenses d'éducation et de santé. Elles ne sont pas considérées directement comme étant un indicateur de durabilité socioéconomique.

Le tableau K présente le nombre d'indicateurs pour lesquels le Burundi enregistre des résultats 1) meilleurs que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers supérieur) ; 2) meilleurs que ceux d'au moins un tiers, mais moins bons que ceux d'au moins un tiers des pays (il se situe dans le tiers intermédiaire) ; et 3) moins bons que ceux d'au moins deux tiers des pays (il se situe dans le tiers inférieur). Les chiffres du Sénégal et de la Sierra Leone sont également présentés à des fins de comparaison.

**Tableau K : Synthèse des résultats du Burundi dans les indicateurs de durabilité socioéconomique, par rapport à quelques autres pays**

	Durabilité économique (6 indicateurs)			Durabilité sociale (5 indicateurs)			Résultat global (11 indicateurs)			Indicateurs manquants
	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur	
	<b>Nombre d'indicateurs</b>									
<b>Burundi</b>	0	1	5	3	1	1	3	2	6	0
<b>Sénégal</b>	2	3	1	1	3	1	3	6	2	0
<b>Sierra Leone</b>	1	1	3	3	1	1	4	2	4	1